CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE



Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu-Rouville.

Les aventures de la famille Dakôté

Michel et Micheline Dakôté sont des personnes qui vous ressemblent. Chaque mois, ils visitent un organisme communautaire pour découvrir son univers et ils vous racontent leurs aventures…

Leur nièce Valérie leur a fait part de son inquiétude relativement à un de ses amis qu'elle soupçonne d'avoir un problème de santé mentale. Michel et Micheline n'ont aucune connaissance de ce problème. Ils font des recherches sur Internet et ils découvrent L'Éclusier, un organisme qui offre des services aux proches d'une personne atteinte de troubles de santé mentale.

Quelques jours plus tard, Valérie est reçue par l'intervenante jeunesse, qui prend le temps de l'écouter afin de mieux comprendre sa situation. Elle se confie : « Je ne comprends pas le comportement de mon ami. Il est toujours imprévisible et d'humeur changeante. » Elle remarque aussi que ce n'est pas seulement avec elle, mais avec tous les membres de son entourage qu'il agit ainsi. Elle a bien essayé d'en discuter avec lui, mais celui-ci a toujours des excuses et ça revient toujours à être la faute des autres. Elle finit par avouer : « Je ne sais plus comment agir avec lui. »

Bien qu'il ne soit pas confirmé que nous sommes en présence d'un trouble de personnalité limite (TPL), on lui dit que ses observations peuvent s'en apparenter. Durant la rencontre, on la rassure : « Les émotions que tu ressens sont normales. » L'intervenante en profite pour lui fournir de plus amples informations sur ce trouble afin qu'elle comprenne mieux les enjeux relationnels.

À son retour, Valérie fait part de sa rencontre à Michel et Micheline : « J'ai l'impression d'être plus outillée pour garder mon équilibre à travers ma relation avec mon ami. » Elle sait qu'elle peut revenir à L'Éclusier à tout moment si elle en ressent le besoin. Pour information : 450 346-5252 ou visitez le https://www.eclusierhr.ca/

Hausse du coût de l'immatriculation

Je salue les élus de la région qui s'opposent à cette taxe imposante. Je suis de Richelieu, en secteur agricole. Premièrement, nous faisons partie du « grand Montréal » à notre corps défendant. Je l'ai su durant la pandémie, car on nous imposait les mêmes mesures que Montréal malgré le peu de cas chez nous et Marieville, à distance de marche, vivait sans ces mesures. Pourquoi et par quelle décision de ministres et de fonctionnaires sommes-nous inclus dans la grande région de Montréal?

J'ai vérifié l'étendue des municipalités qui en font partie et c'est franchement abusif. Sur la Rive-Sud, les villes de Longueuil, Brossard et Saint-Hubert ont ce que l'on peut appeler du « transport en commun » (métro, REM, autobus, etc.). Chez nous, quelques autobus, peu d'achalandage. Nous n'allons jamais en ville et utilisons nos véhicules localement pour l'épicerie, la quincaillerie et les services de proximité. Je ne me vois pas faire ces choses en autobus, et vous?

Dans la zone agricole, aucun service et nous payons les mêmes taxes que dans le village. Les déficits répétés des services de transport en commun relèvent d'une mauvaise gestion au départ, des salaires faramineux des dirigeants. Un ménage sérieux est à faire. J'accepterais mieux une taxe sur le kilométrage. Dans notre cas, ça nous coûterait des *pinottes*.

Faire payer tout le monde pour des services qui ne sont pas utilisables pour plusieurs (distance, trajets trop longs ou absence totale de service) est injuste. Un bon exemple, les pistes cyclables en développement, mieux entretenues que nos routes locales en très mauvais état et qui paie pour ça? Nous tous! Les cyclistes n'ont pas de frais d'immatriculation ni de permis de conduire à payer! Ils ont la cote et nous payons! Il me prend parfois le goût d'emprunter ces pistes pour sauver mon véhicule. Mon garagiste me dit qu'il fait fortune à réparer les suspensions des autos brisées à cause de l'état des routes. De plus, tous les jours, des groupes de cyclistes (entre dix et vingt) parcourent mon rang pendant que leurs belles pistes sont désertes! Tracteurs, machines agricoles, gros camions et autos qui circulent en haut des vitesses permises continuellement. La sécurité, néant!

Robert Lemieux

COURRIER DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse! Envoyez-nous une lettre sur le sujet de votre choix à redaction@journaldechambly.com.



Larguez les amarres!

À l'heure des fortes chaleurs, le bassin de Chambly est pris d'assaut par les passionnés d'activités nautiques. Pour d'autres, une balade le long du canal de Chambly vers les États-Unis est au programme. Un dépaysement assuré!
(Photo : Journal de Chambly)